

CALENDRIER DES MESSES

Dimanche 2 février 2025 Présentation du Seigneur au Temple Année C

Dimanche 2 février	10h30	Etang	Présentation du Seigneur au temple
Mardi 4 février	9h	Etang	Messe
Mercredi 5 février	9h	Etang	Messe
Jeudi 6 février	9h	Etang	Messe
Vendredi 7 février	9h	Etang	Messe
Samedi 8 février	11h	La Comelle	Messe
	18h	St Didier	5 ^{ème} dimanche du Temps Ordinaire
Dimanche 9 février	10h30	Etang	
Samedi 15 février	11h	St Didier	Messe
	18h	St Léger	6 ^{ème} dimanche du Temps Ordinaire
Dimanche 16 février	10h30	Etang	

Nouvelle adresse du site et du mail de la paroisse :

paroisseetang.fr

contact@paroisseetang.fr

Secrétariat paroissial - 03 85 82 24 01

17 rue Saint Pierre 71190 Étang-sur-Arroux

Père Etienne : 06 45 27 76 17

Chers paroissiens,

En cette fête de la présentation du Seigneur au temple de Jérusalem, je voudrais m'arrêter sur les deux figures de prophète de l'évangile : Syméon et Anne.

Tous deux en effet attendaient de voir le Messie au point même que Syméon, dans son cantique, dit qu'il peut maintenant mourir après avoir vu l'Enfant-Dieu.

Revenons rapidement sur ce qu'est un prophète. Il est en effet chargé de rappeler au peuple la nécessité de la conversion et de le préparer à l'accueil du Sauveur. Après tous les prophètes de l'Ancien Testament, Syméon et Anne ont le privilège de voir de leurs yeux Celui qu'ils ont annoncé et désiré.

L'Eglise nous rappelle que le dernier prophète est Jean le Baptiste qui désigna l'Agneau de Dieu et qui eut la joie de le côtoyer lui aussi. Après eux, il ne peut plus y avoir de prophète car la révélation est accomplie et elle est close.

Rendons-grâce de connaître Jésus-Christ que tant d'hommes dans l'histoire ont attendu et partageons la joie d'Anne et de Syméon en ce jour de fête.

Je vous assure de ma prière.

Abbé Etienne Lhomme

INTENTIONS DE MESSE

Dimanche 2 février

Messe de 10h30 à Etang

Abbé RIGOULOT

Défunts de la famille CHENAT

Irène MASSON

6^{ème} anniversaire Daniel RIZET-MOSSER et sa famille

7^{ème} anniversaire René BARBEROT et sa famille

5^{ème} anniversaire Henri MOIROUD et sa famille

5^{ème} anniversaire Michel BILLIER et sa famille

25^{ème} et 11^{ème} anniversaires famille du Docteur MAGNET

OBSEQUES

Madeleine REMONT, 101 ans, le 29 janvier à Etang

Léon DUBAND, 80 ans, le 31 janvier à La Chapelle-sous-Uchon

André JARLOT, 81 ans, le 1^{er} février à Mesvres

CONFESSIONS

Les confessions sont possibles après les messes en semaine ou à partir de 10 h avant la messe du dimanche ou avant la messe du samedi soir à 18h, sur rendez-vous.

ADORATION DU SAINT SACREMENT

Tous les jeudis matin de 9h30 à 13h30 à la Chapelle à Etang

Vous êtes tous bienvenus.

FORMATION THEOLOGIQUE DES ADULTES

Mardi 4 février de 20h à 21h, salle Mère Térésa, à la paroisse

PRIERE DES MERES

Prochaine rencontre mardi 4 février à 9h30 à la chapelle à Etang

CHAPELET

Chaque mercredi, à 14h à la Comelle

PETITS CHANTEURS A LA CROIX DE BOIS

Chaque 1^{er} jeudi du mois, à 19h30, Heure Sainte à la chapelle du St Sacrement

PELERINAGE PAROISSIAL

Du 17 au 21 mars : « les sanctuaires mariaux : Pellevoisin, l'Île Bouchard, Pontmain »

Date limite d'inscription : 1^{er} février

Renseignements à la Paroisse ou auprès de Ghislaine Du Crest

SECOURS CATHOLIQUE

Suite à un nombre important de demandes d'aide d'urgence par les assistantes sociales de la Communauté de Commune le Secours Catholique organise une **choucroute le samedi 15 février 2025 à 12H.**

Comme pour la potée du mois de novembre, il y a 2 possibilités: soit participer au repas à la salle paroissiale, soit l'emporter à domicile. Tarif unique de 18€.

L'équipe de bénévoles d'Etang vous remercie d'avance pour votre générosité et votre solidarité.

Pour l'inscription: Jeannette COULON - 06 17 94 71 73

PELERINAGES DIOCESAINS DE LOURDES

Cette année, les pèlerinages à Lourdes auront lieu:

-du 6 au 11 mai avec le Père Jean-Robert Courtot, vicaire général

-du 7 au 12 juillet avec Mgr Benoit Rivière.

Les inscriptions aux pèlerinages auront lieu à partir de mi-janvier.

Renseignements auprès de B. Philippon ou S. Bouvier

SOUSCRIPTION

Pour la rénovation de la sacristie et de l'église de LA TAGNIERE :

Votre don doit être fait par chèque à l'ordre de :

« Association diocésaine Autun – La Tagnière » et envoyé à la paroisse Ste

Jeanne de Chantal, 17 rue St Pierre 71190 Etang sur Arroux

C'est la paroisse qui se chargera d'envoyer le chèque à l'Evêché et vous recevrez un reçu fiscal